

- une économie de marché implantée depuis longtemps;
- un marché financier dynamique, avec plus de 6 500 entreprises inscrites en Bourse;
- une infrastructure de recherche et de développement, de même que des services techniques et de commercialisation bien développés;
- une amélioration des politiques de l'État qui assurent la liberté à l'entreprise dans les domaines suivants : investissements, choix des régions, choix de la technologie, production, importation et exportation;
- une longue tradition de démocratie parlementaire;
- des systèmes judiciaires de common law.

Complexité de l'environnement des affaires en Inde

Même s'il est beaucoup plus facile de faire des affaires en Inde aujourd'hui, la complexité de l'environnement y présente encore des défis pour les entreprises étrangères. En voici quelques-uns :

- **Goulots d'étranglement bureaucratiques :** Même si l'approbation des investissements a été grandement facilitée et que la mesure restrictive contre les importations dite « Import Licence Raj » a été presque abolie, on trouve encore des goulots d'étranglement bureaucratiques dans la mise en oeuvre de projets ou dans le processus de dédouanement des expéditions de marchandises. En effet, les réformes n'ont pas encore touché les échelons inférieurs de la bureaucratie, particulièrement dans les États.
- **Politiques et lignes directrices sur la privatisation :** Le gouvernement indien a privatisé les services dans de nombreux secteurs comme l'énergie, les routes et les télécommunications, les ports, l'exploitation minière qui offrent tous d'excellents débouchés aux entreprises canadiennes. Cependant, on retrouve encore des politiques contradictoires

et des lignes directrices souvent vagues au sujet des garanties gouvernementales, des taux de rendement et du processus d'appels d'offres.

- **Contacts :** L'Inde demeure un pays dans lequel les contacts sont le pivot de la réussite. Ce qui compte, ce n'est pas tant l'information que l'on possède que la façon dont on peut l'utiliser et comment on peut influencer les décideurs. Cette constatation vaut pour le secteur public et, dans une moindre mesure, pour le secteur privé. Il est donc essentiel de trouver un bon représentant sur place ou un bon partenaire de coentreprise.
- **Différences culturelles :** L'Inde est dotée d'un solide contingent d'entrepreneurs, mais elle se caractérise par des méthodes de fonctionnement qui lui sont propres. L'Inde est déroutante et les premières impressions peuvent créer des conflits internes susceptibles d'influencer les décisions d'affaires. Même si le secteur privé fonctionne comme une économie de marché libre, dans bien des cas l'esprit bureaucratique demeure fermé et réfractaire au changement. L'entreprise indienne et ses partenaires étrangers ont donc besoin de beaucoup de temps et de patience.
- **Les apparences :** L'Inde est un marché où les apparences et les premières impressions peuvent être très trompeuses. Les affaires font partie d'un ensemble socio-économique complexe. Il est donc important de créer une relation de confiance et de forger des attentes communes avec les partenaires et les clients, et de s'assurer de la justesse de l'information.
- **Infrastructures :** Les systèmes de communication, d'énergie et de transport de l'Inde n'ont pas encore atteint les normes mondiales. La situation peut être frustrante lorsqu'il faut prendre des décisions rapides.
- **Transparence :** Les procédures d'appels d'offres sont souvent enveloppées dans la pénombre; elles peuvent exiger des représentations au plus haut niveau et faire l'objet de litiges.

APERÇU DE LA SITUATION POLITIQUE

Comptant plus de 950 millions d'habitants sur une superficie de 3,3 millions de kilomètres carrés, l'Inde vient au deuxième rang mondial pour la population et au septième pour la superficie. Même si le pays a un caractère avant tout rural, plus de 50 millions d'Indiens vivent dans les huit plus grandes villes du pays. Sur les plans géographique et culturel, l'Inde est un pays diversifié qui reconnaît officiellement 18 langues, et l'on trouve sur son territoire six grandes religions.

Pays très ancien, l'Inde est aussi la plus grande démocratie du monde, avec un gouvernement stable, un système juridique fonctionnel et une élite bien éduquée et anglophone dont la tradition entrepreneuriale est bien établie. Ces facteurs renforcent les attraits de l'Inde pour l'entreprise qui veut y faire des affaires. Même si la pauvreté et la surpopulation perdurent, c'est l'« autre face de l'Inde », soit une classe moyenne dynamique en croissance rapide, comptant quelque 250 millions de citoyens, qui constitue un des meilleurs espoirs du pays pour l'avenir.

L'Inde est une république fédérale dotée d'un système parlementaire bicaméral, dont le chef officiel est un président au rôle honorifique. Malgré qu'il soit plus difficile de prévoir les événements sur le plan politique à cause des gouvernements de coalition qui marquent la période actuelle, l'orientation de la réforme économique est demeurée inchangée au cours des sept dernières années.

Risque : Les traditions et les institutions démocratiques fortes de l'Inde lui permettent de s'adapter pacifiquement aux changements politiques. Les risques politiques pour les investisseurs sont généralement faibles à modérés, selon la situation sur place.

POLITIQUE COMMERCIALE ET ACCÈS AU MARCHÉ

Au cours des dernières années, le gouvernement de l'Inde a réalisé des progrès considérables en matière de libéralisation des échanges. Il a continué d'augmenter le nombre d'articles sur la liste des biens de consommation qui peuvent être importés librement et de ceux qui se trouvent sur la liste des

produits qui peuvent être échangés librement au moyen de licences d'importation spéciales (Special Import Licences). Le nombre d'articles figurant sur la liste restrictive a diminué, passant de plus de 4 000, il y a plusieurs années, à moins de 3 000 après le budget de février 1997. Voici certaines des principales questions qui représentent des sources de préoccupation :

1. La transparence demeure une question importante. Les circonstances dans lesquelles les contrats gouvernementaux sont accordés peuvent être obscures, se caractérisant souvent par des facteurs extérieurs au système de soumissions lui-même. Ce problème est lié à la corruption endémique dans le système politique et la bureaucratie, que ce soit au niveau national ou à celui des États. Les entreprises canadiennes ont une expérience directe du problème de la transparence. Sur cette question, il faut faire au gouvernement indien des observations constantes, convaincantes et fermes.
2. Il faut réformer la liste restreinte des importations afin de lever les obstacles artificiels au commerce et d'abaisser les droits de douane constamment élevés qui s'appliquent aux articles pouvant être importés.
3. La protection accordée aux droits de propriété intellectuelle en vertu de la loi indienne est encore déficiente et l'Inde compte profiter de la période de grâce de dix ans accordée par l'acte final de l'Uruguay Round pour mettre ses lois nationales au diapason de ses obligations multilatérales. Elle s'oppose à l'inclusion de dispositions renforcées sur la protection des droits de propriété intellectuelle dans ses accords bilatéraux, comme dans l'Accord sur la protection des investissements étrangers en négociation avec le Canada.
4. L'Inde préfère une approche générique à une approche sectorielle pour les exceptions à la clause de la nation la plus favorisée (NPF) et au traitement national, et s'oppose à l'incorporation de dispositions sur la NPF et le traitement national au stade préalable à l'investissement dans ses négociations avec le Canada sur un accord bilatéral de protection des investissements.

